

CENTRE SOCIAL DU BAZOIS



Assemblée Générale Ordinaire Du Samedi 9 Avril 2016

MJC Chatillon en Bazois

Rapport d'Orientation

Centre Social du Bazois
1, Bis Rue de la Picherotte – 58110 Châtillon-en-Bazois
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél : 03.86.84.19.00
Fax : 03.86.84.13.07
Mail : contact@csbazois.org
[http : //centre.social.bazois.free.fr](http://centre.social.bazois.free.fr)



du Bazois

La loi du 17 mai 2013 a profondément réformé l'organisation territoriale des cantons en effectuant un redécoupage cantonal général. Le nombre de cantons a été réduit de moitié. C'est ainsi que le canton de Chatillon en Bazois a été regroupé avec celui de Château Chinon et Montsauche.

La loi Notre du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République modifie le découpage des régions et confie de nouvelles compétences aux régions. Par ailleurs, elle vise à renforcer les intercommunalités. Celles-ci passeront de 5 000 à 15 000 habitants. Des dérogations, pour les zones de montagne et les territoires peu denses, sont possibles avec un seuil minimal à 5 000 habitants. Le préfet de la Nièvre a proposé une évolution des intercommunalités par un passage de 28 communautés de communes à 10. Le regroupement proposé pour la Communauté de Communes du Bazois est son regroupement avec celles du Sud Morvan, d'Entre Loire et Morvan et des Portes Sud du Morvan.

Les Centres Sociaux sont agréés par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la politique d'animation de la vie sociale menée par l'institution. Celle-ci s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux. Ces structures portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.

Toutes les structures de l'animation de la vie sociale ont des valeurs communes : Le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité et la mixité, la solidarité, la participation et le partenariat. Elles poursuivent les mêmes finalités : inclusion sociale et socialisation des personnes, développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité. « Le projet social » en est la clé de voûte. Le projet social se fonde sur :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets,

Aussi l'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité.

C'est le 25 mai 1970 que s'est déroulée l'Assemblée Générale constitutive de l'Association "Centre Médico-Social du Canton de Châtillon en Bazois" à l'initiative de Pierre SAURY, nouveau conseiller général du canton. En 1987, la Caisse d'Allocations Familiales impose la nécessité de préparer un Contrat de Projet en vue de l'agrément, le Centre Social est obligé d'abandonner le service d'aides ménagères et devient Centre Social du canton de Châtillon en Bazois"

Le Centre Social, au cours de sa dernière assemblée générale le 18 avril 2015, a fait évoluer ses statuts en prenant comme nom « Centre Social du Bazois ». Ce choix a été fait grâce à l'adhésion de la commune de Montapas qui a fait en sorte que le territoire d'intervention devenait le même que celui de la Communauté de Communes du Bazois.

A l'heure de l'évolution des intercommunalités, le Centre Social revendique son travail de proximité qui a contribué à apporter à la population de nombreux services et a défini l'orientation politique suivante :

Le Centre Social du Bazois souhaite poursuivre ce travail en :

- maintenant un projet social sur le périmètre du territoire du Bazois actuel,
- maintenant une gestion associative administrée par des membres (élus et membres élus par l'assemblée générale) des communes adhérentes du territoire du Bazois actuel,
- maintenant des lieux d'accueil de proximité (Maison de la Petite Enfance à Alluy, Maison de Santé et future Maison des Générations à Chatillon en Bazois),
- maintenant des services de proximité : multi-accueil, relais assistantes maternelles, accueils de loisirs, ateliers adultes, service polyvalent d'aide et de soins à domicile, service de portage de repas, accueil de jour, maison des services au public (relais accueil) voire développant d'autres services à partir des besoins exprimés par la population du Bazois,

- maintenant une équipe de professionnels et de bénévoles au plus proche des habitants du Bazois sans pour cela exclure des coopérations voire des mutualisations de moyens avec les autres centres sociaux du Pays Nivernais Morvan.

Le Centre Social demande :

- à la Communauté de Communes du Bazois, de valider ces orientations politiques et d'y apporter son soutien,
- à la Fédération Départementale des Centres Sociaux, de prendre acte de ces choix politiques et de les soutenir auprès des diverses institutions partenaires du Centre Social du Bazois.

Concernant l'année 2016, les orientations 2015 s'inscrivent dans le cadre du futur Projet Social 2015/2019.

Le futur Projet Social 2015/2019 :

2016 sera l'année de mise en œuvre du nouveau Projet Social 2015/2019 agréé en Juin 2015 par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.).

Les actions futures s'appuieront sur 3 pôles :

- La Maison de la Petite Enfance où grâce au soutien de la Communauté de Communes du Bazois et de la C.A.F., l'amplitude du multi-accueil et sa capacité ont été étendues (capacité passée de 10 à 12 places et ouverture de 7h à 19h tous les jours de la Semaine) apportant une réponse à la demande des parents travaillant à l'extérieur du territoire,
- La Maison de Santé et des Services au Public où sont proposés des accompagnements individuels à travers le Relais Accueil Services Publics (devenu Maison des Services au Public depuis le 1er Janvier 2016), les permanences sociales, le Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile et le Service de Portage de Repas.
- La future Maison des Générations dont nous espérons finaliser la fin des aménagements au 2ème semestre 2016. Là aussi, des ateliers collectifs seront proposés en complément de l'Accueil de Jour et des activités adolescents déjà en service : Accueil de Loisirs 6/12 ans, Actions Collectives Familles, Ateliers Adultes, Ateliers du Bien-Vieillir.

L'aménagement de l'espace aquatique devrait se concrétiser tout prochainement avec le lancement de l'appel d'offres.

Les actions menées au niveau de l'Animation Collective Familles seront poursuivies : accueil des Nouveaux Arrivants, journées de l'Estime de Soi, Semaine du Bien-Etre mais aussi l'organisation d'un premier départ en vacances en partenariat avec le Centre Social de La Machine et la mise en place d'un atelier cuisine en Septembre 2016. Notre implication dans la mise en place du Festival « les P'tites Scènes du Bazois » sera aussi renouvelée. Les actions Prévention Santé et Bien-Vieillir, le travail partenarial avec la Communauté de Communes du Bazois (C.C.B.) sont des orientations à poursuivre.

Nous avons participé à la définition du Projet de Territoire de la Communauté de Communes du Bazois. Le Projet Social 2015/2019 peut représenter un complément sur le volet social à la démarche établie par la Communauté de Communes du Bazois (C.C.B.). Aussi, nous travaillons à la signature d'une convention territoriale globale avec l'ensemble de nos partenaires C.A.F., M.S.A., C.A.R.S.A.T., Conseil Départemental et C.C.B. pour les années 2016 à 2019 nous donnant des garanties de fonctionnement afin d'aborder dans de bonnes conditions les évolutions des intercommunalités. A partir de ce conventionnement, nous envisageons de mettre en place un point informations logement/mobilité, ceci sous réserve de l'implication de tous les partenaires précédemment cités.

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile :

Au niveau du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile, la loi d'adaptation de la société au vieillissement renforce ce concept et propose un conventionnement pluriannuel en vue de renforcer le fonctionnement (en particulier sur des actions de prévention). Le Centre Social se positionnera favorablement à l'appel à projet qui devrait être lancé sur ce point par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental. Nous solliciterons ces deux institutions en vue d'adapter le territoire d'intervention des services de soins et d'aide à domicile.

Au niveau de l'Aide à Domicile, l'équilibre financier est toujours inquiétant et il nous faudra trouver des réponses pour permettre de conventionner avec le Conseil Départemental un contrat pluriannuel à partir de 2018.

Accueil de Jour :

Au niveau de l'Accueil de Jour, l'autorisation d'ouverture se renouvelle chaque année par dérogation dans la mesure où aujourd'hui nous avons une capacité de 6 places (la loi impose une capacité de 10 places pour les accueils de loisirs autonomes comme le nôtre). Aussi, nous envisageons de mettre en œuvre un accueil de jour itinérant avec un deuxième lieu d'accueil sur le Sud Morvan. Une demande sera formulée en ce sens à l'Agence Régionale de Santé, nous permettant d'obtenir une capacité de 10 places et donc une autorisation pour 15 ans. Un projet de plateforme de répit est aussi à l'étude au niveau du Pays Nivernais Morvan. Il nous faudra nous positionner sur ce projet.

Après le transfert à la Maison de Santé en 2015, l'année 2016 verra aussi des évolutions dans le fonctionnement des activités du Centre Social, ceci tout en gardant à l'esprit la notion de proximité au service de la population locale. La concrétisation de nos actions ne sera possible qu'avec le concours des nombreux bénévoles, que je tiens à remercier au passage pour leur implication, et aussi avec le soutien et le concours des institutions : la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental, la M.S.A., la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (C.A.R.S.A.T.), l'Etat, la Communauté de Communes du Bazois, voire le Conseil Régional en fonction de ses prérogatives.